VOS DÉMARCHES

Communauté de communes Sèvre & Loire

Guide d'utilisation A destination des <u>particuliers</u>

Personnes physiques ou morales déposant un dossier pour leur propre terrain / projet

Ce document vous accompagne pas à pas pour

- Créer un compte
- Déposer votre dossier

urbanisme.cc-sevreloire.fr/guichet-urbanisme















vévre Ioire

AVANT DE COMMENCER...

- Je m'assure que mon dossier peut être déposé sur le Guichet Urbanisme :
- certificats d'urbanisme d'information (Cua)
- certificats d'urbanisme opérationnels (Cub)
- déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'Aménager
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Je m'assure que le bon CERFA sera utilisé pour ma demande d'urbanisme
- En vérifiant sur le site

urbanisme.cc-sevreloire Rubrique Mon projet de construction

 En contactant de service urbanisme de la CC Sèvre Loire Je prépare soigneusement l'ensemble des documents dans un format numérique

en ligne

VOS DÉMARCHES

- Formats accéptés : PDF, JPEG, JPG, TIFF, GIF, PNG
- Chaque pièce doit avoir un volume maximum de 10 Mo
- Le volume total des pièces ne doit pas excéder 150 Mo
- Il est interdit de rassembler plusieurs pièces sur une seule planche A0
- Le format maximum autorisé est le A3 pour les procédures relatives aux maisons individuelles (A0 pour les autres demandes)
- Les documents doivent être complets, lisibles et signés si nécessaire

Pour toute question, contactez par mail le service Urbanisme de la CC Sèvre & Loire urbanisme@cc-sevreloire.fr





Vos coordonnées Toutes les informations doivent	
Vos coordonnées Toutes les informations doivent	
	être complé
Vous êtes traitement du dossier s	era facilité !
Un particulier Une personne morale	
Civilité* Nom* Prénom* Monsieur MARTIN Pierre	
Date de naissance* Commune de naissance*	
Image: 01/02/1980 NANTES	
Code département de naissance Pays de naissance	
44 France	
N° Extension Adresse* C'estici que doivent ôtre	
Lieu-dit Boite postale	
Code postal* Commune*	



en ligne



Vous êtes une personne morale, c'est-à-dire une entreprise qui dépose une demande pour son terrain, son projet

Un particulier 🕑 Une per	rsonne morale	Raison sociale	
ENTREPRISE MARTIN			
luméro professionnel		Type de société	
		SARL	
niffres est articule en deux parties nité légale ou personne juridique) abituellement appelée NIC (Numé 'ordre à quatre chiffres attribué à l le vérifier la validité de l'ensemble	: la premiere est le numero SIREN de l'entreprise (ou à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde, ro Interne de Classement), se compose d'un numéro 'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet du numéro SIRET.		personne morale, puis celles du représentant qui
eprésentant de la personne moral	e		
représentant de la personne moral	e Nom*	Prénom*	Guichet Urbanisme
Représentant de la personne moral ivilité * Monsieur	e Nom* MARTIN	Prénom* Pierre	Guichet Urbanisme
teprésentant de la personne moral ivilité* Monsieur * Extension	e Nom* MARTIN Adresse*	Prénom* Pierre	Guichet Urbanisme
teprésentant de la personne moral ivilité* Monsieur P Extension BIS	e Nom* MARTIN Adresse* RUE JEAN MONNET	Prénom* Pierre	Guichet Urbanisme
teprésentant de la personne moral ivilité* Monsieur 1° Extension 84 BIS ieu-dit	e Nom* MARTIN Adresse* RUE JEAN MONNET Boite postale	Prénom* Pierre Pierre Cedex	Guichet Urbanisme

VOS DÉMARCHES

Une fois le formulaire saisi, validez en n'oubliant pas d'accepter les Conditions générales d'utilisation tidation 3+1=? C Résultat du calcul J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.*		
lidation 3 + 1 = ? S Résultat du calcul J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation. * Retour Valider	Une fois le fo d'accepte	ormulaire saisi, validez en n'oubliant pa er les Conditions générales d'utilisation
3 + 1 = ? Z Provide the state of the state	lidation	
Retour Valider	3 + 1 = ? Z Résultat du calc J'accepte les Conditions Générales d'Utilisat	cul tion. *
		Retour Valider



Création de votre compte Boîte de réception ×

urbanisme@cc-sevreloire.fr <urbanisme@cc-sevreloire.fr> À moi ▼

Bonjour M Pierre MARTIN

Vous venez de vous inscrire au dépôt de dossiers d'urbanisme en ligne.

Pour activer votre compte, rendez vous à l'adresse suivante

Ce lien est valide 30 minutes.

À bientôt

Un mail vous est envoyé pour finaliser votre inscription N'oubliez pas de cliquer sur le lien pour activer votre compte (vérifiez dans vos spams si vous ne l'avez pas reçu)



			_	
Cliquez sur vérifiez q	le bouton « Rer ue toutes les co Puis Validez e	nseigner mes ases sont bie n bas de la p	s informations » e en renseignées oage	†)
Remplissage automatique				
Vous pouvez remplir les informations Renseigner mes informations	de la personne avec vos informations.			
Identité de la personne (Demar	ndeur)			
La personne est	onne morale			
Civilité*				
Monsieur		¥	- /	
MARTIN			Pierre	
Date de naissance*			Commune de naissance*	
01/02/1980			NANTES	



		S'il	n'y a pas de nom de voie ((RUE DU), indiquez le nom
O Localisation du terrai	n		du lieu-	dit ici
dresse précise du bie	n			
N° de voie	Extension Bis, Ter, etc.	Nom de voie*		
Lieu-dit		Com		
Code postal* 44450	Boite po	stale	Cedex	Si la parcelle est en cours de division et que le nouveau numéro n'est pas connu, cochez cette case
Références cadastrales	s de la ou les parcelles section* Indiquez uniquement trouve dans déléguée de laisse	N ^e de parcelle* 2 le chiffre 8 si la parcelle se s la commune Barbechat (sinon ez vide)	Superficie de la parcelle (n Si le projet conc parcelles, ajout une en clie	n ²) Partielle ez les une par quant ici
Le terrain est situé da	ins un lotissement	N'oubliez	pas de cocher cette case dans un lotissemer	si le projet se situe nt

VOS DÉMARCHES

rèvre I**g**ire

en ligne

č

en ligne

Ŧ

Remplissez les cases comme si c'était le formulaire Cerfa papier

Rappel : pour gagner du temps, en cas de doute, contactez le service urbanisme de la CC Sèvre & Loire

🗿 Le projet

1000

Nature de votre projet

Nouvelle construction

Travaux sur une construction existante

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif)

/otre p	rojet o	oncerne
---------	---------	---------

Sélectionnez une option

Surfaces de plancher

Indiquez si votre projet modifie la surface de plancher

La surface de plancher existante

La surface de plancher créée	La surface de plancher supprimée
Valider	Validez pour passer à l'étape suivante

Ces cases doivent impérativement être renseignées pour passer à l'étape suivante. S'il n'y a pas de surface taxable créée ou démolie (cas d'une clôture par exemple), saisissez 0

en ligne

O Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions

Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

surface taxable totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m²)*

Surface taxable créée des locaux clos et couverts à usage de stationnement (m²)*

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) (m²)*

GUICHET URBANISME VOS DÉMARCHES -

rèvre loire

O Autres Renseignements

Autres renseignements

esse d'envoi des titres de perception Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation de voie Extension Bis, Ter, etc. eu-dit Code postal Commune* ite postale Cedex la personne habite à l'étranger	ous pouvez
Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation Cochez la case pour que le formulaire Cochez la	
' de voie Extension Bis, Ter, etc. Image: Code postal eu-dit Code postal code postal Commune*	r <mark>e s'affiche</mark>
Bis, Ter, etc. ieu-dit Code postal oite postale Cedex I a personne habite à l'étranger	
ieu-dit Code postal Commune*	
bite postale Cedex la personne habite à l'étranger	
i la personne habite à l'étranger	
ays Division territoriale	
Sélectionnez une option 🔹	

GUICHET URBANISME VOS DÉMARCHES

94

🖷 en ligne

Joignez toutes les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier /!\ le délai d'instruction sera rallongé si votre dossier est incomplet /!\ Plus d'infos sur https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/projet-de-construction/projet/

GUICHET URBANISME VOS DÉMARCHES

Le message suivant s'affiche si l'envoi du dossier s'est passé normalement

Confirmation

Votre demande a été envoyée. Vous allez prochainement recevoir un accusé d'enregistrement électronique.

Vous recevez ensuite un premier mail correspondant à l'Accusé d'enregistrement éléctronique (AEE) (vérifiez dans vos spams si vous ne le recevez pas dans les minutes suivant le dépôt)

Accusé d'enregistrement électronique n° 102195 Boîte de réception ×

accueil@saintjuliendeconcelles.fr

À moi 🔻

Madame, Monsieur,

Votre demande de création de dossier en ligne a bien été prise en compte. Votre accusé d'enregistrement électronique (AEE) porte le numéro **102195.** Le présent accusé d'enregistrement, **que nous vous invitons à conserver**, atteste du bon enregistrement de votre demande. Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier. Vous recevrez prochainement l'accusé de réception électronique qui vous indiquera les prochaines étapes de la procédure.

Cordialement, La commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES

Nota : Il est inutile de renouveler votre saisine ou d'effectuer une relance avant un délai de 6 jours. Au-delà de ce délai, et après avoir vérifié dans vos courriers indésirables, si vous ne recevez pas l'accusé de réception, nous vous invitons à contacter le service Urbanisme de la CC Sèvre & Loire, par mail à l'adresse <u>urbanisme@cc-sevreloire.fr</u>, en indiquant impérativement le numéro figurant sur le présent accusé d'enregistrement.

e 12

14:23 (il y a 25 minutes) 🛛 🛠 🖌 🚦

en ligne

GUICHET URBANISME VOS DÉMARCHES

Quelques minutes plus tard, vous recevez un second mail correspondant au récépissé de dépôt électronique (ARE) (vérifiez dans vos spams si vous ne le recevez pas)

Dépôt de dossier en ligne n° 102195 Boîte de réception ×

accueil@saintjuliendeconcelles.fr

À moi 🔻

Ville de SAINT JULIEN DE CONCELLES

4, rue des Heurthauds 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES Courriel service urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous avez saisi par voie électronique au "Service Urbanisme' de la Ville de SAINT JULIEN DE CONCELLES une demande de Déclaration préalable, enregistrée le 23/12/2021 sous le numéro DP 044 169 21 A2239 Le présent récépissé, que nous vous invitons à conserver, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier. Le délai d'instruction de votre dossier est de 1 mois.

- Si vous avez déposé une déclaration préalable et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non-opposition à ces travaux ou aménagements.
- Si vous avez déposé une demande de pemis et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un permis tacite
- Si vous avez déposé une demande de certificat d'urbanisme et qu'aucune réponse ne vous est notifiée dans ce délai, vous serez titulaire d'un certificat d'urbanisme tacite.
- Attention : ce certificat d'urbanisme ne porte pas sur la réalisation d'un projet mais uniquement sur les garanties du certificat d'urbanisme d'information (liste des taxes et participations d'urbanisme et limitations administratives au droit de propriété).

en ligne

•Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire

- · Soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...).
- · Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.
- · Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé électronique. Si vous n'avez rien reçu à la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, le délai d'instruction ne pourra plus être modifié.

Attention : le permis ou la décision de non-opposition ne sont définitifs qu'en l'absence de recours ou de retrait :

Dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu de vous en informer au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
 Dans le délai de trois mois après la date de la déclaration préalable ou du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue de vous en informer préalablement et de vous permettre de répondre à ses observations

Cordialement, Le service urbanisme, Commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES

na. 19 - Di Britanna anna 1 - Di 1922 - Di 2019 - Di 201	
the first the state of the second state of the	
n à las per al la règal de adre faces. National des part aux dels autres per autre dés au agait des la regar à seix de la desaure à princ per personne de la mais de contempo de la desaure à constante d'ante antenan de	
 an an air ann an ta fhaile ann an an ta fhail is ann Bhraidhe, ach a' shagaire a' th	
 a ber my i'r 'r i'r i'r refe arlan''r dyff i'r arle Alforder, me ywr'n orfelen y'r	

Le récapitulatif du récépissé de dépôt est disponible en PJ

Conservez ces 2 messages

11 900

Cas d'un dossier incomplet

Dans le cas où votre demande est incomplète (pièce manquante ou pièce non valide), vous avez reçu une notification par mail indiquant qu'un nouveau document est disponible en téléchargement

Un nouvel onglet est disponible, vous permettant de consulter le courrier d'incomplet et de transmettre les pièces manquantes

Dossier en ligne n° DP 044 169 21 A2239 Boîte de réception ×

VOS DÉMARCHES

accueil@saintjuliendeconcelles.fr

À moi 🔻

Madame, Monsieur,

De nouveaux documents sont disponibles dans votre espace Documents sur le dossier N° DP 044 169 21 A2239. Nous vous invitons à les consulter.

en ligne

Cordialement, Le service urbanisme, Commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES

Traitement de mon dossier DP 044 169 21 A2239

Votre dossier est <u>en attente de pièces</u> **Type de dossier :** DP **Objet de la demande :** Maison individuelle **Déposé le** 23/12/2021 sur la commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES **Au** RUE DES FABRIQUES **Parcelles :** 169 YR 335

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (2)

Déposer des pièces

Déposer un retrait

C'est également via cet onglet que vous avez accès aux documents transmis par l'administration (commune ou service Urbanisme de la CC Sèvre & Loire)

GUICHET URBANISME 🚪 VOS DÉMARCHES 🖣

Mes dossiers en cours

Traitement de mon dossier DP 044 169 21 A2239

Votre dossier est en attente de pièces

Type de dossier : DP

Objet de la demande : Maison individuelle Déposé le 23/12/2021 sur la commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES Au RUE DES FABRIQUES Parcelles : 169 YR 335

en ligne

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (3)

Déposer un retrait

Traitement de mon dossier DP 044 169 21 A2239

Votre dossier est <u>en cours d'instruction</u> Type de dossier : DP

Objet de la demande : Maison individuelle

Déposé le 23/12/2021 sur la commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES

Au RUE DES FABRIQUES

Parcelles: 169 YR 335

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (3)

Déposer un retrait

94

Attention, votre dossier reste au stade « En attente de pièces » tant que l'instructeur n'a pas validé les pièces complémentaires que vous avez déposé

Lorsque les pièces sont validées, le dossier passe au stade « En cours d'instruction »

Au fur et à mesure de l'avancement du dossier, d'autres onglets vont apparaitre

Vous pourrez :

- Télécharger l'arrêté lié à la décision concernant votre demande
- Déposer votre déclaration d'ouverture de chantier (DOC)
- Déposer votre déclaration d'achèvement de travaux (DAACT)
- Déposer une demande de retrait

Cas des Permis de construire modificatifs

VOS DÉMARCHES

en ligne

Pour pouvoir déposer une demande de Permis de construire modificatif, vous devez avoir accès au dossier initial sur le Guichet Urbanisme.

Si ce n'est pas le cas car le PC initial a été déposé en papier (par exemple), vous pouvez faire une demande d'accès au dossier via son code secret.

La notice est disponible ici :

https://sig.cc-sevreloire.fr/reglements/cartads/guichet_urbanisme_ccsl_suivi_en_ligne.pdf

Auparavant, vous pouvez contacter le service urbanisme, par mail à l'adresse <u>urbanisme@cc-</u> <u>sevreloire.fr</u>, qui vous fournira une fiche avec les informations nécessaires pour raccrocher votre dossier initial sur le Guichet Urbanisme.

Déposer une Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) Ou une déclaration d'achèvement de travaux (DAACT)

VOS DÉMARCHES

Une fois que l'instruction de votre dossier est terminée et qu'il bénéficie d'une décision favorable, un nouvel onglet s'affiche pour déposer :

- La déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Et/ou

- La déclaration d'achèvement de travaux (DAACT)

Votre dossier est instruction terminée	
Type de dossier : DP	
Objet de la demande : Maison individuelle	
Déposé le 23/12/2021 sur la commune de SAINT JULIEN DE CONCELLES	
Au RUE DES FABRIQUES	
Parcelles: 169 YR 335	_
Voir l'avancement du dossier	
Accéder aux pièces et correspondances du dossier (4)	
Déposer un retrait	
Déclarer l'achèvement des travaux	
Déposer une demande de prorogation	
Déposer un recours	

en ligne

Communauté de communes Sèvre et Loire Siège intercommunal • Espace Antoine Guilbaud • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet Tél. 02 51 71 92 12 • www.cc-sevreloire.fr • contact@cc-sevreloire.fr